

L'aménagement des forêts.

(Suite.)

DES ABUS ET VICES D'EXPLOITATION (Suite.)

D'abord, cela servira à ménager les forces productives de nos forêts. Ensuite, ces autres nations qui auraient du suppléer à notre fourniture, la Suède, la Norvège, la Russie, (je ne parle pas de l'Allemagne, placée par son excellent système sylvicole dans une situation beaucoup plus favorable), détruisent leurs forêts tout aussi expéditivement que nous détruisons les nôtres et comme elles s'y sont prises dès longtemps avant nous, elles sont plus avancées dans leur œuvre de ruine. Leur production est aussi active qu'elle peut l'être. En Suède et en Norvège, pour soutenir aujourd'hui cette activité, on est réduit à couper les bois d'épinette de six ou sept pouces de diamètre : c'est en faire comme de la poule aux œufs d'or. En Suède et en Norvège, pour soutenir aujourd'hui cette activité, on est réduit à couper les bois d'épinette de six ou sept pouces de diamètre : c'est en faire encore là. Même, en bois d'épinette, ces pays ne peuvent fournir des madriers d'aussi fortes dimensions que les nôtres ; et, à l'égard des produits de pain, où donc recèdent-ils le pin blanc (ou le pin jaune comme, on l'appelle en Angleterre) qui remplacerait le nôtre ?

On ne saurait raisonnablement prétendre que si, l'an prochain, notre production de bois, surtout de pin, était réduite, par exemple de moitié, cette diminution serait sans effet notable sur les prix en Angleterre.

Ceux qui objectent cela, sont les mêmes qui, se tenant assurés que la loi de l'offre et de la demande est la panacée universelle, disent : Laissez faire ; l'équilibre se rétablira tôt ou tard... Oui, tard, je le crains, à en juger d'après le train actuel des choses !

Les producteurs sont plus pratiques : ils savent que le seul remède serait de modérer la production ; ils le reconnaissent dans leurs assemblées : et ils essaient, sans nul doute, de diminuer leurs opérations, mais vainement. Sauf quelques-uns, les fabricants de bois, en Canada, sont assujétis à la nécessité de poursuivre ces opérations sans temps d'arrêt et presque sans ralentissement. Tout en protestant que l'ai beaucoup de considération pour ces hommes laborieux et d'un caractère honorable, je ne pense pas qu'ils soient (à la réserve d'un petit nombre) ce que j'appellerais des agents libres.

En effet, ils ne cessent point de dépendre de la volonté et du caprice d'autrui pour toutes ces opérations multiples et diverses ; l'affectation des coupes, le louage d'équipes de bûcherons, les approvisionnements, l'envoi de leur monde, avec provisions et atelages, à des centaines de milles en pleine solitude, l'abatage des bois, l'équarrissage, la vidange, le flottage à bûches perdues, le bûchage, le flottage en trains, l'inspection, l'embarquement et le transport en outre mer. Et voilà pour moi je me sers, en parlant d'eux, de ce tour de phrase peu euphémique peut être : ce ne sont pas des agents libres.

Leurs relations avec ceux qui leur avancent de l'argent, les banques, les courtiers, les acheteurs en Angleterre, sont d'une nature si compliquée qu'il leur est difficile de se rendre exactement compte, à un moment donné, de leur situation financière ; ils savent seulement que leur sort est de dépendre d'autrui depuis leurs premiers pas dans la carrière jusqu'au dernier moment, où, après de longues années d'un labeur ardu et opiniâtre, usés de corps et d'esprit, ils se trouvent plus pauvres encore qu'ils ne l'étaient à leur début.

S'il n'y a rien de forcé dans cette peinture, si elle est vraie, on demandera naturellement pourquoi il y a tant de gens qui persistent à rester dans le commerce de bois ?

Comment en sortir ? et supposé qu'ils pussent se dégager de ces entreprises, que feraient-ils ensuite ? Avec quelle joie plusieurs entreraient dans une autre voie, s'ils en avaient l'occasion ? Voyez combien d'exploitants de bois de l'Ottawa dirigent en ce moment leurs regards vers les vastes gisements de phosphate récemment découverts sur les bords de cette rivière, champ nouveau d'exploitations, et fait pour des bras énergiques. Notre richesse minérale est grande : et nous pouvons, en ouvrant les mines, donner aussi de l'occupation, pendant nos longs hivers, aux populations agricoles, dont toute l'activité se consume dans cette saison, et avec si peu de profits, à fabriquer

du bois pour un marché déjà encombré.

Les exploitants de coupes ont inliqué le ramèla à l'excès de production ; mais nous avons vu leur impuissance à l'y appliquer. Pour l'appliquer avec succès, que leur faudrait-il ? L'ai les des gouvernements provinciaux. Cela dit, nous soutenons, très respectueusement, que chacun de ces gouvernements a le droit et le devoir d'intervenir ; — le droit, parce que les bois appartiennent à la province, — le devoir parce qu'il est responsable envers elle de chaque arbre retranché de sa forêt en forêtière.

Tout exploitant croit volontiers que son voisin en coup trop de bois, et qu'on ferait plus grand gain si la production était moins considérable. Que tant d'argent soit ainsi employé à la production de masses de bois en pure perte, c'est déjà de soi une chose assez regrettable. Néanmoins si, dans le fait, les forêts domaniales étaient inépuisables, le gouvernement, satisfait de recevoir une plus abondante recette de droits de coupes, ne voudrait pas vraisemblablement intervenir pour limiter un abus d'exploitation préjudiciable à l'exploitant seulement.

H. G. JOLY.

(A suivre.)

Choses et autres.

Exportation d'instruments aratoires des Etats-Unis, pour l'année finissant le 30 juin 1878. — Le rapport officiel du Bureau des Statistiques des Etats-Unis démontre que 10,486 machines et moissonneuses, de la valeur totale de \$1,018,916, ont été exportées des Etats-Unis dans le cours de cette année ; en outre, 20,710 scarificateurs de la valeur de \$154,977, et différents instruments aratoires de la valeur de \$1,379,467, faisant un total de \$2,554,360, donnant une augmentation de 50 pour cent sur l'année 1877 quant à l'exportation d'instruments aratoires.

Almanach Agricole, Commercial et Historique de J. Rolland & Fils, pour 1879.

Nous accusons réception de cette intéressante publication qui est rendue à sa troisième année d'existence. C'est le premier almanach publié au Canada, pour 1879. Comme dans les éditions précédentes, on y trouve un choix très-varié des sujets les plus utiles et les mieux appropriés au titre de cet ouvrage, entre autres : la liste des noms des membres de la Chambre des Communes et des Chambres locales des différentes provinces du Canada, les noms des Evêques et des Juges, des Agents des Bois et des Terres de la Couronne, des Gardes-Chasse, le Tarif des Postes de la Puisseance, les travaux à exécuter chaque mois de l'année par les cultivateurs, etc., etc.

C'est un almanach très-complet sous tous les rapports, et l'on voit que les renseignements qu'il contient sont puisés aux meilleures sources, aussi convient-il pour les besoins de tout le monde, les personnes de la campagne comme celles de la ville y trouveront tout ce qu'il leur faut, soit comme renseignement pour l'utile, soit comme divertissement par la lecture des nombreuses historiettes et bons mots qui s'y trouvent.

Il se trouve en vente chez tous les libraires et les principaux marchands. Prix cinq centins.

Naturaliste Canadien. — Sommaire de la livraison d'octobre : Faune Canadienne ; les minéraux canadiens ; le chien est ses principales races ; additif à la Faune de la Province de Québec ; à nos correspondants ; faits divers. — Prix d'abonnement par an, \$2 ; \$1.50 en faveur des élèves des collèges et autres maisons d'éducation. S'adresser au Rév. M. L. Provancher, rédacteur, Cap Rouge, P. Q.

Revue Canadienne. — Sommaire de la livraison du mois d'octobre : I. Chronique Trifluvienne ; II. Christophe Colomb ; III. L'Eglise et l'Etat ; IV. La neige ; V. Casier scientifique ; VI. Chronique Parisienne ; VII. Chronique. Le prix d'abonnement à cette intéressante publication est de \$3 par an. S'adresser pour cela à la "Compagnie d'imprimerie Canadienne, 223, rue Bonaventure, à Montréal."

Revue de Montréal. — Sommaire des livraisons de septembre et octobre : I. Colbert et le Canada ; II. Réponses de S. E. le